

Appel à projets création artistique pour la Maison de l'Entreprise Innovante

La Maison de l'Entreprise Innovante, ouverte depuis 2018 sur la Cité Descartes, est un lieu d'accueil et d'accompagnement de jeunes entreprises qui a vocation à faire émerger des innovations, en particulier par la mise en place d'un environnement de travail et d'un programme d'animations stimulants. Parce que l'art est un levier pour créer cet environnement, l'agence Descartes Développement, agence de développement économique de la Cité Descartes, met en place un concours de sculptures destiné à embellir la Maison de l'Entreprise Innovante.

Ce concours a pour thème : « Des cubes ! », en référence à la marque de l'offre du cluster ville durable Descartes D-Cube Paris. A destination des étudiants, elle s'articule autour de trois valeurs : ouverture, bienveillance et ingéniosité.

MODALITÉS CONCOURS / CRITÈRES SÉLECTION

Afin d'animer ce lieu novateur et avant-gardiste qu'est la Maison de l'Entreprise Innovante, l'agence Descartes Développement invite les participants au concours, étudiants de la Cité Descartes et des écoles d'architecture membres de la comue Université Paris-Est, à mener une réflexion artistique sur la ville de demain et l'apport de l'innovation, en particulier en entreprise, dans la construction de celle-ci.

La réflexion de l'artiste sera perceptible dans l'œuvre, au niveau du rendu final ou dans le choix technique de conception (ou les deux à la fois). A cette fin, les participants :

- S'appuieront sur le thème du concours : « Des cubes ! » et le contexte sous-jacent : « la ville durable »
- Réaliseront une sculpture, œuvre soumise qui sera originale, conçue spécifiquement pour ce concours
- Choisiront la technique de réalisation et le/les matières de leur choix, toute création étant la bienvenue : bois, métal, plastique, vidéo, moulage, ...
- Accompagneront leur œuvre d'une brève notice mentionnant leur identité et expliquant la démarche artistique (300 mots).

Le respect du sujet et l'originalité des propositions seront des critères de sélection.

Les œuvres feront l'objet d'une exposition temporaire au sein de la Maison de l'Entreprise Innovante (MEI). L'œuvre primée sera, quant à elle, installée de manière durable dans les locaux de la MEI.

JURY

- Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne
- Incubateur Descartes
- Fablab Descartes
- Descartes Développement

- Entreprises résidentes de la Maison de l'Entreprise Innovante

PRIX

Dotation de 1000 €

CALENDRIER

Lancement du concours : 1^{er} mars 2019

Date limite de réception des œuvres : 2 mai 2019

À la Maison de l'Entreprise Innovante, 2 bis rue Alfred Nobel, 77420 Champs-sur-Marne

Résultats du concours : 4 juin 2019.

Pour toute information complémentaire :

contact@descartesdeveloppement.fr, 01 60 17 67 99